

<b>Zeitschrift:</b>	Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review
<b>Band:</b>	12 (1904)
<b>Heft:</b>	47
<b>Artikel:</b>	Le conclave d'Innocent XII (du 12 février au 12 juillet 1691) : documents diplomatiques inédits [fin]
<b>Autor:</b>	Michaud, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-403598">https://doi.org/10.5169/seals-403598</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE  
CONCLAVE D'INNOCENT XII  
(DU 12 FÉVRIER AU 12 JUILLET 1691).

*(Documents diplomatiques inédits.)*

*Fin*<sup>1)</sup>.

---

IV.

*Le 24 avril* se produisit un fait nouveau, qui commença une *nouvelle phase*, laquelle toutefois ne dura qu'un mois environ, jusqu'au 20 mai. Ce fait nouveau fut la candidature du cardinal *Pignatelli*. En effet, dans sa lettre du 24 avril au roi, le cardinal de Forbin mentionna vers la fin cette candidature. Je dis «vers la fin», car il n'en est pas question dans la première partie. Le cardinal, en effet, raconte d'abord que Barbarigo a fait de nouvelles instances auprès de Le Camus, qui en avertit aussitôt les Français, lesquels en avertirent Altieri et Ottobon, lesquels refusèrent impitoyablement de voter pour lui. Forbin, dans cette circonstance, n'a pas voulu abandonner ses amis Altieri et Ottobon, d'autant plus qu'il n'avait pas de sûretés suffisantes de Barbarigo. Alors on discuta de nouveau les papables avec Altieri, et on n'en trouva pas de convenable. (Chose étrange! le nom de Pignatelli ne fut pas prononcé; on eût dit qu'il n'existant pas.) «Pour Delfin, continue Forbin, les zélans ne le veulent pas, Chigi s'en soucie peu, le collège croit son esprit baissé et Altieri aurait peine de s'y déterminer, étant créature de Chigi et ayant toujours été l'âme de son conseil.» Puis, soudain, vers la fin de la lettre, Forbin s'exprime ainsi :

« Celui qui serait *le plus faisable* est Pignatelli; il a l'humeur douce, facile et bienfaisante; grand homme de bien, qui

---

<sup>1)</sup> Voir le *Revue* de janvier-mars 1904, n° 45, p. 1-22.

donne tout ce qu'il a aux pauvres; âgé de 76 ans, d'un tempérament assez robuste; il n'a point de parents et dit qu'il renoncerait au népotisme; quoiqu'il soit Napolitain et archevêque de Naples, il assure qu'il n'a ni inclination, ni attachement pour les Espagnols; dans ses nonciatures en Pologne et à Vienne, il s'est conduit avec sagesse et sans partialité. *Altieri nous l'a proposé, préférablement à tout autre vieillard.* Ottobon le souhaiterait aussi bien que les Espagnols et la faction d'Innocent XI, dont il est créature. Ainsi, si nous y consentons, son exaltation sera facile. Pour savoir le fond de ses sentiments, nous avons prié M. le cardinal de Bonzy, qui est son ami et qui l'a vu en Pologne, de lui parler en secret. Il l'a fait, et l'a trouvé dans de bonnes dispositions, convaincu de la nécessité de donner des bulles et de bien vivre avec V. M., lui ayant même dit qu'il ferait dans les affaires ce qu'il ferait lui-même, s'il pouvait être pape. Il lui a fait encore trouver bon d'avoir quelques conférences avec M. le cardinal Le Camus, pour lui ôter les scrupules qu'il pourrait avoir *sur la doctrine* et sur les assurances que nous demandons. M. le cardinal Le Camus l'a pressé et l'a convaincu de la nécessité qu'il y a de donner des bulles, de finir l'affaire de la régale, et de ne point faire de publication du bref du feu pape, et lui a proposé d'écrire une lettre à V. Majesté comme en réponse à une qu'Elle lui aurait écrite pour le consulter sur les différends que nous avons avec le Saint-Siège, par laquelle réponse Pignatelli s'engagerait, s'il était pape, d'accorder à V. M. ce qu'elle désire. Dans la deuxième conférence, il a fait difficulté de signer cette lettre, et quelque raison qu'on lui ait pu dire, il a répondu que cela serait contre sa conscience et qu'il aimait mieux ne pas être pape. M. le cardinal de Bonzi l'a encore vu ce soir et l'a porté à en conférer avec Altieri. Pignatelli l'a assuré qu'il ne se servirait d'aucun ministre napolitain ni milanais. M. le cardinal d'Estrées ayant vu Altieri sur ce sujet, il lui a dit que, pour l'expédition des bulles, il ne doutait pas qu'il ne la fît, et qu'il rendrait au plus tôt incessamment une réponse plus précise là-dessus. A l'égard du choix des ministres, Pignatelli a dit au cardinal Altieri à peu près la même chose qu'il avait fait au cardinal de Bonzi; mais *il continue toujours dans la difficulté de s'engager par écrit.* »

Forbin ajoute que, Altieri voulant toujours être pape et ne

voyant d'autre obstacle que Chigi, il a désiré que les Français travaillassent celui-ci<sup>1)</sup>). Le cardinal de Bouillon a donc vu Chigi; mais Chigi s'obstine et refuse. Le cardinal de Bouillon est rentré au conclave après 7 ou 8 jours d'absence; sa santé est rétablie. Le cardinal Capizucchi est mort cette nuit; c'est le troisième chapeau vacant. Visconti est sorti du conclave, très malade.

*Le 28, Forbin au roi:* Les Espagnols voulaient Marescotti, Acciaioli ou Barbarigo. On sera réduit à faire un *dépôt*, et comme les Espagnols ne veulent ni Cibo, ni Lauria, « *nous serons réduits à Pignatelli* ». « A la vérité, il semble assez disposé à donner des bulles, mais il s'agit d'en obtenir des assurances positives; et pour la régale, *comme il n'en est pas instruit*, nous voulons l'obliger de s'engager à promettre un indult, ou qu'il ne parlera pas de cette matière pendant son pontificat. Si nous pouvons obtenir des assurances pour ces deux choses, nous sortirons d'ici avec une entière satisfaction. Cependant nous ne laisserons pas de paraître fort opposés à son exaltation pour ne pas donner aucun soupçon aux Espagnols et leur en laisser faire la proposition. Nous faisons un grand secret de ce projet, et il est très important qu'il soit gardé de delà; nous avons même jugé à propos de n'en pas faire confidence à M. le cardinal de Bouillon, de peur qu'ayant de grandes liaisons avec Chigi, qui n'est pas ami de Pignatelli, il ne lui laissât soupçonner quelque chose de notre dessein; d'ailleurs, il est assez incommodé pour ne le pas fatiguer d'affaires. Je ne sais pas quel succès ces précautions pourront avoir, *car on ne peut s'assurer de rien avec ces gens ici.* »

*Le 5 mai:* « Pignatelli voudrait toujours qu'on se contentât de sa parole, et nous persistons, au contraire, avec la même fermeté à lui en demander de plus grandes assurances. Altieri, en qui il prend beaucoup de confiance, ne néglige rien pour le porter à nous les donner... Il a promis qu'il suivrait les conseils du cardinal Altieri. Il y a lieu de croire que, dans

<sup>1)</sup> On voit par cette persévérance d'Altieri à vouloir être pape qu'il n'avait pas été sincère en proposant Pignatelli. Petruccelli dit en effet (p. 390-392) : « Altieri, voyant tant d'opposition, tandis que les zélés restaient unis, proposa Pignatelli *pour semer la division parmi eux*. Ce fut un coup de maître... En proposant Pignatelli, Altieri ne voulait pas le nommer... Il voulait ouvrir une brèche au milieu des zélés, dont une partie aurait accepté, une autre aurait repoussé ce cardinal, qui pour les uns était *un brave homme*, pour les autres *un vieil imbécile*. »

la situation où sont les affaires, Pignatelli est celui dont l'exaltation doit souffrir moins de difficultés : il est irréprochable dans ses mœurs... » — « Le cardinal Le Camus a lié une amitié particulière avec le cardinal Colonitz, qui est un bonhomme, et par là nous apprenons l'état des affaires des Autrichiens et ce qui se passe dans leurs conférences. »

*Le 10 mai, le roi écrit à Forbin*: que Pignatelli est petit-fils d'un grand d'Espagne, archevêque de Naples, fort désiré des Espagnols; que Durazzo est gennois (*sic*) et d'inclination autrichienne; qu'il faut, par conséquent, prendre des sécurités avec eux<sup>1)</sup>.

*Le 12, Forbin au roi*: L'ambassadeur d'Espagne a ordonné aux cardinaux Salazar et d'Aguirre de ne plus songer à l'exaltation de Barbarigo; mais Salazar lui a répondu qu'il avait des instructions contraires et qu'il tiendrait bon pour Barbarigo : d'où Forbin conclut que Barbarigo a donné à Salazar et à la faction d'Espagne des assurances antifrançaises dont ils ne veulent pas informer l'ambassadeur.

## V.

*Le 20 mai* fut un jour important, qui, s'il eût été décisif, eût changé complètement l'issue du conclave. Ce jour-là, en effet, les Français renoncèrent à Pignatelli et essayèrent de faire réussir la candidature d'Altieri, pendant que le parti espagnol livrait son dernier assaut en faveur de Barbarigo, malgré l'ordre contraire de l'ambassadeur. Ce fut le commencement de la troisième évolution, dans l'histoire du conclave. Voici, en effet, le résumé de ce que Forbin écrivit, à cette date, au roi :

Les Français tiennent bon (secrètement) pour Pignatelli, qui a toujours voulu vivre en paix avec les princes, etc.; et puis « il y aurait lieu d'espérer qu'il ferait Altieri son premier ministre et que le cardinal Panciatichi serait dans le palais ». Le cardinal Ursini, « qui est un vrai saint, grand défenseur de nos maximes et ami intime de Pignatelli », a conversé avec celui-ci et « nous a rapporté que le cardinal Pignatelli promettait de donner des bulles quand il serait pape; mais qu'il voulait, avant que de s'engager, voir les lettres que V. M. et les

<sup>1)</sup> En général, les lettres du roi à Forbin sont banales, en ce sens qu'elles répètent simplement, en l'approuvant, ce que Forbin lui a écrit.

évêques devaient écrire. Le cardinal Altieri lui porta l'une et l'autre, en l'assurant que, s'il était à sa place, il ne ferait pas de difficulté de les accepter et de s'engager par écrit de donner des bulles quand il serait pape, parce que, bien loin de croire qu'il y eût du mal à le faire, il était persuadé que c'était un grand bien de donner la paix à l'Eglise. Ce *bon* cardinal a répondu qu'il était dans les mêmes sentiments, mais qu'*il ne se pouvait résoudre à donner ces assurances par écrit*. Sur quoi le cardinal Ursini lui a conseillé de consulter le confesseur du conclave, qui est un Jacobin, savant, consulteur du Saint-Office et homme de bien; ce religieux lui a répondu qu'il pouvait faire ce qu'on lui demandait, et qu'il croyait même qu'il le devait. Cela nous a donné lieu de lui faire présenter deux écrits, par l'un desquels il s'engage de donner des bulles, après avoir reçu la lettre des évêques et celle de V. M. jointes audit écrit, et de ne point publier le bref du feu pape, moyennant quoi les tribunaux ecclésiastiques et séculiers du royaume ne feraient aucune procédure; et par l'autre il s'obligerait de donner un indulx ou du moins de laisser les affaires de la Régale dans l'état où elles sont. Mais quand il a fallu signer, quoiqu'il ait *paru* disposé, les scrupules sont revenus; et quelques raisons que j'aie pu lui alléguer dans une conférence que j'eus avec lui sur ce sujet, il témoigna qu'*il ne pouvait pas s'engager par écrit*, disant que les bulles des papes le défendaient; que le bruit s'était déjà répandu qu'il avait signé, et qu'il voulait être en état de pouvoir soutenir avec vérité qu'il ne l'avait pas fait. On lui déclara qu'après ce qui s'était passé sous les deux derniers pontificats, nous *devions* prendre pour notre décharge des sûretés *plus positives*, et qu'il ne pouvait pas faire des difficultés de les accorder, ayant affaire à des personnes qui avaient le même intérêt que lui de les tenir fort secrètes, et qui s'engageraient de *lui remettre son écrit dès que les bulles seraient accordées*; qu'Innocent XI avait *paru* avoir les meilleures intentions du monde; qu'Alexandre VIII avait fait des promesses fort positives, et que néanmoins la malignité des ennemis de la France avait prévalu et rendu inutiles ces dispositions si favorables. Enfin, pour toutes ces raisons, par notre fermeté, par les peines que s'étaient données les cardinaux Altieri et Ursini, nous l'avions réduit à promettre qu'il donnerait un écrit touchant l'expédi-

tion des bulles pour la sûreté de sa parole, *lequel aurait été déposé entre les mains du cardinal Altieri*, lequel aurait assuré V. M. qu'il en était le maître et qu'il ne le délivrerait qu'après l'expédition des bulles. Mais ce *bon cardinal*, après nous avoir entretenus plusieurs jours entre la crainte et l'assurance, *changeant souvent de résolution*, nous a enfin déclaré qu'il ne pouvait plus se résoudre à faire ce que nous demandions de lui, et qu'il *ne signerait point, pur la crainte qu'il avait que cet écrit ne vint à la connaissance du monde*. Sur cela, nous avons conclu qu'il n'y avait *aucune confiance à prendre sur les promesses verbales* qu'il nous faisait encore, et qu'après toutes les marques d'inconstance qu'il nous avait données, il y avait trop de sujet de craindre que les ennemis de la France... qui l'avaient obligé de ne pas écrire, auraient encore assez de pouvoir sur lui pour l'obliger *de manquer de parole*. Le cardinal Palavicini a été le principal ministre que les zélans ont employé pour empêcher le succès de notre dessein, et il s'est acquitté de cet emploi avec toute la chaleur que ces messieurs pouvaient désirer. Il n'est point de menace qu'il n'ait faite à ce *bonhomme*, et il lui a tellement *troublé l'esprit* par mille terreurs paniques qu'il lui a données, qu'enfin sa timidité *et sa légèreté naturelle* ont succombé, et il a retiré sa parole ».

Donc les zélans, maîtres de Pignatelli, étaient très hostiles à la France; ils désiraient toujours Barbarigo.

« Nous allons maintenant travailler pour *Altieri*, dont nous avons tout sujet d'être contents par la conduite qu'il a tenue, pleine de zèle et de bonne foi dans cette même affaire. » Il s'agira de vaincre les Autrichiens, qui ne le porteront pas, mais ne l'excluront pas non plus.

A la même date, Forbin envoya au roi un projet de lettre rédigé par Le Camus, lettre des évêques au pape, que le roi leur ferait signer au plus tôt et qui serait présentée au futur pape pour mettre celui-ci dans l'obligation de donner les bulles aussitôt. Dans cette lettre, les évêques reconnaissent au pape une primauté de droit divin, et ajoutent: « En ce qui regarde l'autorité du siège apostolique et de V. Sainteté, nous croyons fermement *ce que l'Ecriture sainte, la constante et perpétuelle tradition de l'Eglise et les conciles œcuméniques nous ont enseigné*; nous adhérons aussi très constamment aux décrets

faits par le concile de Trente et à la doctrine contenue dans la profession de foi publiée par Pie IV. »

Il ajouta : « M. le cardinal Le Camus m'a donné avis qu'il y a encore à Rome cinq ou six ecclésiastiques opposés aux intérêts de V. M., qui ont commerce avec les *jansénistes de Flandre et de Paris*; qu'ils ont fait quelque écrit sur la régale; et que, quand on sera hors du conclave, *il travaillera à détrerrer tout cela*. Il croit que ce sont des esprits très dangereux, *qu'il faudra retirer d'ici, à quoi il sera très propre.* » — Les cardinaux français sont toujours très unis. — La prétendue exclusion de Barbarigo par l'ambassadeur d'Espagne et par l'empereur « était une pure fiction pour surprendre les Français » : car ce parti vient de tenter de faire une pratique secrète pour exalter Barbarigo. « Il ne se peut rien ajouter à la malignité des zélans et de Chigi et à tout ce qu'ils répandent sur notre sujet pour nous décréditer. » Dans le scrutin qui vient d'avoir lieu, « nous avons eu 35 voix ».

Lorsque Forbin écrivait au roi que les cardinaux français étaient très unis, il est probable qu'il ignorait un Mémoire du cardinal de Bouillon, daté du conclave et du *19 mai*, en faveur de la candidature de *Barbarigo*. Le cardinal avertissait le roi que, du moment qu'aucun papable ne voulait ni ne pouvait donner des sûretés par écrit et qu'il fallait se contenter de promesses verbales, Barbarigo était celui qui devait plaire à la France, Pignatelli étant écarté de fait<sup>1)</sup>. C'est après avoir reçu ce Mémoire que le roi écrivit de Versailles, *le 6 juin*, à Forbin : « Puisque le cardinal Pignatelli ne veut pas donner d'assurance, qu'on l'abandonne; pesez les raisons du cardinal de Bouillon en faveur de Barbarigo; il semble qu'on pourrait choisir Lauria ou de Angelis, en prenant des assurances. »

Cette troisième phase, à partir du 20 mai, est donc une phase de gâchis, plus encore que la première. Nous venons de voir, d'un côté, les Français renonçant à Pignatelli et se portant vers Altieri; nous allons voir les zélans, les Espagnols et les Autrichiens essayer de faire réussir Barbarigo, avec le concours du cardinal de Bouillon, qui se détache de Forbin et se brouille même avec Le Camus; puis les Français, ne pouvant

<sup>1)</sup> T. 340, p. 147-153.

faire passer Altieri, choisiront Delfin. La lutte, de la part des zélans, sera très vive, et cela jusqu'au 25 juin, date à laquelle les Français, de guerre lasse, reprendront la candidature de Pignatelli. Ce sera alors la quatrième et dernière phase. Mais n'anticipons pas, et lisons la série des dépêches pendant ce long et brûlant mois de juin.

*Le 26 mai, Forbin au roi:* Le conclave reste dans le même état, grâce à l'opiniâtreté des zélans, qui ont tenté, dimanche dernier, un nouveau scrutin. Mais ils ont échoué. « Nous parâumes avec 35 voix dans nos trois factions unies. » On a résolu de nommer le cardinal d'Este négociateur auprès des chefs de factions. Les zélans ont mis en avant Howart, mais pour lui casser le cou. Altieri se remet sur les rangs; le cardinal de Bouillon est chargé par les Français de toucher Chigi en faveur d'Altieri. Un vœu est formulé par les zélans en faveur de Casoni. Le cardinal de Bouillon proteste contre un tel vœu, qui est blessant pour la France. « Le cardinal Palavicin est une manière d'extravagant, qui se fait une vanité de tout mépriser et de préférer ses sentiments à toutes choses. » Les autres chefs des zélans ne valent pas mieux. C'est Négroni, « tête sèche, qui crie contre le népotisme, dans le temps qu'il s'incommode pour acheter une charge à son neveu, qui est encore au collège. Le cardinal Corsi est regardé comme un homme de très peu d'esprit et de grand emportement. Le cardinal Dénoff ne peut servir que d'instrument aux passions des autres; il est intrigant et malicieux, et apparemment il ne s'est attaché à eux que par l'espérance qu'ils le tireront de la pauvreté où il est réduit ». Donc les zélans sont des aveugles fanatiques, haineux contre la France. — La nuit dernière, assemblée en faveur d'Acciaioli, mais sans succès. — « Bonvisi, qui songe toujours à sa propre exaltation, travaille à réunir les cardinaux de la faction d'Innocent XI avec les zélans et les Autrichiens. » Mais les Français le combattront. — Conti est sorti du conclave avec la fièvre.

*Autre lettre du même au même, même date:* En présence du cardinal de Bonzi, Forbin a averti le cardinal de Bouillon d'avoir à cesser ses démarches secrètes. Pendant qu'on négociait avec Pignatelli, le cardinal de Bouillon aurait engagé secrètement celui-ci à tenir ferme dans ses prétentions; il se serait prononcé auprès de quelques cardinaux en faveur de

Barbarigo, et il aurait assuré que Le Camus voterait avec lui. Le cardinal de Bouillon a nié ces assertions; il a promis d'être uni aux cardinaux français et de travailler à déterminer son ami Chigi à être favorable au roi de France.

*Le 28 mai:* Hier, un vœu fut donné à *Sfondrate*, abbé de St. Gal, et deux à l'accès. C'est une nouvelle manifestation contre la France. Bouillon a vu Chigi, qui lui a indiqué ses candidats dans l'ordre suivant: Acciaioli, Barbarigo, Marescotti, Casanatta et Panciatichi. Les Français désirent naturellement Altieri; si non, Panciatichi. Altieri les a priés d'attendre le courrier de Vienne; car il a écrit à Vienne, et il pense que peut-être les impériaux lui seront finalement favorables; il espère aussi que les Espagnols ne lui donneront pas l'exclusion.

*Le 3 juin:* Chigi répand le bruit que les Français ont voulu lui faire prendre un engagement pour Altieri; qu'ils l'ont même menacé de la colère du roi, mais qu'il a tout rejeté. Il anime ainsi les zélans contre Altieri et contre les Français, et il cherche à discréditer ceux-ci; il excite également les Autrichiens contre Altieri, en le leur représentant comme tout dévoué à la France.

*Le 5:* Le cardinal *Delfin* dit qu'il serait agréé des Autrichiens et des Espagnols. *Pignatelli* assure que, s'il a refusé de négocier davantage avec les Français, c'est que le cardinal de Bouillon a tout divulgué à Albani, qui l'a redit à d'autres. Les *zélans*, d'autre part, déclarent tout haut que quiconque fera un traité avec les Français aura l'exclusion; en sorte que personne ne veut plus traiter maintenant avec eux. Forbin pense que, dans ces circonstances, il faudrait se contenter de simples promesses. — Bouillon est en train d'être mécontent de Le Camus.

*Le 11:* Forbin fait un grand éloge de Delfin. Il assure que l'empereur lui est favorable, et que l'ambassadeur de l'empereur a fait des démarches pour lui rendre favorable l'ambassadeur d'Espagne. Hier, Forbin a vu Delfin pendant trois heures; il lui a énuméré les conditions déjà exposées dans l'affaire Pignatelli, et Delfin les a acceptées, mais en demandant à méditer les lettres. Forbin n'a pas exigé d'engagement par écrit; il espère que Delfin, quoique créature de Chigi, ne sera pas rejeté par Altieri, si celui-ci n'a plus d'espoir et s'il sait que

le roi de France désire Delfin. — Altieri vient de recevoir la réponse de Vienne, et il n'a plus aucun espoir de ce côté. Il renonce donc décidément au pontificat, et pour plaire à Louis XIV il accepterait Delfin. Delfin a rendu à Forbin les lettres des évêques et du roi au pape; il les trouve bien. Mais pour qu'on ne puisse pas dire qu'il y a eu pacte entre eux, il laissera écouter un mois ou deux après l'élection avant de donner les bulles. Il ne parlera pas de la régale. — Bouillon et Le Camus sont brouillés. Le Camus, loin de gagner les zélans aux Français, est impuissant; ce sont, au contraire, les zélans qui espèrent l'attirer à eux et le gagner à Barbarigo.

A la même date, Forbin envoie au roi un mémoire du cardinal Le Camus, dans lequel il se plaint que le cardinal de Bouillon lui ait imputé des discours faux et qu'il ait voulu le brouiller avec les cardinaux français. Il rétablit les faits. Il demande l'union pour le service du roi. Il affirme qu'au dire de Chigi le cardinal de Bouillon lui aurait proposé (à lui Chigi) de faire pape Barbarigo à l'insu des Français; « qu'il concourrait secrètement et tâcherait d'y faire concourir le cardinal Le Camus ». Le Camus nie, entre dans beaucoup de détails et se prononce contre Barbarigo.

*Le 16*: Forbin écrit au roi qu'on a voulu pousser Delfin, mais que les cardinaux Colonitz, d'Aguirre et Salazar « sont plus entêtés que jamais pour Barbarigo », et que les zélans se sont réunis pour exclure Delfin. Ce matin, Barbarigo a réuni 33 vœux, et cette après-dînée 31 seulement.

*Le 19*: Ce qui a donné tant de voix à Barbarigo, c'est que plusieurs ont voté pour lui uniquement par dépit, ayant appris (faux bruit) que les couronnes et les chefs de factions s'étaient unis pour nommer Delfin sans consulter personne. Ce procédé avait choqué. En outre, quelques ennemis de Delfin avaient publié que, dans sa jeunesse, il avait fait assassiner un homme, et qu'il avait eu besoin d'un bref de réhabilitation pour être prêtre. Chigi a lâchement abandonné Delfin. « La chute de ce cardinal est un grand mal<sup>1)</sup>. » Barbarigo va en profiter, mais

<sup>1)</sup> On lit dans le récit de Petruccelli (p. 395): « S'il faut en croire Medici, qui n'aimait pas Delfino et éprouvait une vive jalouse de cette grande supériorité, il y avait vraiment contre Delfino des accusations fondées « de peu de religion, d'avarice, de penchant au sang, et il y avait au conclave un bref authentique qui l'absolvait d'un assassinat ordonné par lui ». Toujours est-il que Negroni se mit à porter, le soir du 13 juin, par tout le conclave, une biographie de Delfino et de ses

nous allons veiller plus que jamais pour déjouer les intrigues.  
— On est fatigué de la longueur du conclave. Les grandes chaleurs vont arriver. Les zélans veulent presser la fin, en union avec les cardinaux de la faction d'Innocent XI.

## VI.

Chigi était donc plus puissant que jamais. C'est alors que Forbin revint habilement, d'abord d'une façon détournée, pour sauver l'amour-propre des Français, à la candidature de Pignatelli, qui finalement devait l'emporter. Ce fut la quatrième et dernière phase du conclave, du 25 juin au 12 juillet. Ecouteons Forbin :

*Le 25*: Le cardinal Salazar, qui prétend avoir le secret du roi d'Espagne, s'est prononcé énergiquement en faveur de Barbarigo, et a certifié qu'il ferait durer le conclave un an plutôt que de renoncer à Barbarigo. Nous avons donc repris l'affaire Pignatelli avec un grand secret, et nous attendons sa réponse sur l'engagement que nous lui demandons. Conti est rentré dans le conclave; les zélans disent qu'ils ne veulent pas de cette espèce de cadavre, qui ferait du népotisme. L'ambassadeur de Venise favorise Barbarigo. Les Vénitiens travaillent pour leur nation contre la France; ils veulent chasser les Français d'Italie et gouverner. Les zélans se réunissent chez Goetz «leur oracle». Ils répandent le bruit que les Français acceptent Barbarigo et vont essayer de le faire élire, grâce à cette supercherie qui désunira nos amis. Nous détrompons cette tactique et nous protestons contre la malignité de cette supercherie. Les zélans sont avec Casoni, avec les impériaux et les Espagnols, contre la France. «Nous avons cru qu'il était bon de découvrir si le cardinal Pignatelli ne s'était pas repenti de la faiblesse qu'il avait eue, et s'il ne souhaiterait pas de rentrer dans les mesures auxquelles il s'était porté de lui-même.» Les Français lui ont fait suggérer, par des canaux confidents, que les zélans l'avaient effrayé au sujet des pactes, uniquement pour ruiner son affaire et pour porter Barbarigo; qu'il devait le voir maintenant, revenir de sa frayeur et «revenir

---

nombreux parents, détaillant leur conduite vicieuse, avide, désordonnée; et Colloredo et Pallavicino, parlant au nom de la papauté spirituelle, fort compromise par le pape précédent, peignaient Delfino comme un Alexandre VIII élevé à la dernière puissance. »

à des assurances». Le cardinal Altieri espère le convaincre. Nous attendons sa réponse positive.

*Même date*, autre dépêche de Forbin, avec cette note : « A lire en particulier à Sa Majesté ». Le cardinal *Le Camus* est très étroitement uni aux zélans. Il nous avait fait espérer qu'il les amènerait à nous; mais, au contraire, nous apprenons qu'il exhorte les zélans à être fermes, qu'il les assure qu'ils ne doivent pas craindre d'exclusion, que V. M. défend d'en donner, que nous serons contraints de venir à eux, et que ce n'est qu'un dépit particulier qui ne les doit pas arrêter. Il y a quelque temps que sa conduite m'était *suspecte*, et il me revenait de plusieurs endroits qu'elle était *contraire aux intérêts de V. M.*; et le cardinal Daghuirre (*sic*) étant allé hier chez M. le cardinal Deste (*sic*) pour le solliciter de travailler pour Barbarigo, et ce cardinal lui ayant répondu qu'il savait que les Français ne lui étaient pas favorables, le cardinal Daghuirre lui dit tout ce que je viens de marquer à V. M. et qu'il savait de bonne part qu'il n'y aurait pas d'exclusion formelle ». Les cardinaux Forbin, d'Estrées et Bonzi sont très unis, et en même temps très attristés de cet état de choses. Forbin l'écrit au roi de concert avec les cardinaux d'Estrées et de Bonzi.

Cette dépêche n'arriva à Versailles que le 14 juillet, deux jours après l'élection de Pignatelli. Le 16, le roi répondit à Forbin qu'il est à craindre que Barbarigo soit élu, et plus défavorable encore à la France que ne le fut Innocent XI, et cela parce qu'il saura que les cardinaux français lui ont été opposés. Cependant il approuve que les cardinaux français restent unis à Altieri et à Ottobon, et qu'ils négocient de nouveau avec Pignatelli. Le roi préférerait Conti à Barbarigo. — Cette après-dînée, mort subite de Louvois. — Le roi dit à Forbin de menacer d'une disgrâce les cardinaux de Bouillon et *Le Camus* s'ils continuent à favoriser les zélans.

*Le 30 juin, Forbin au roi*: La négociation avec Pignatelli continue. Mais, pour qu'elle n'échoue pas, elle n'est conduite que par les cardinaux Forbin, d'Estrées et de Bonzy. Les cardinaux de Bouillon et *Le Camus* l'ignorent. Quand elle sera terminée, les Français arrangeront les choses de manière à faire croire qu'ils sont priés de donner leur consentement; et ils le donneront, en faisant considérer toutefois qu'ils auraient pu trouver dans la naissance de ce cardinal des motifs d'ex-

clusion, mais que le roi de France ne regarde que le bien de l'Eglise.

*Le 3 juillet*: Altieri continue secrètement la négociation avec Pignatelli. C'est le cardinal de Bonzi qui a fait part au cardinal de Bouillon des avertissements et des menaces du roi, et c'est Forbin qui a rempli la même tâche envers Le Camus. On verra s'ils se soumettront. Le cardinal de Bonzi a un érésipèle au même endroit que l'an dernier; tout en gardant la chambre, il est aussi actif que possible. «Nous vivons toujours avec M. le duc de Chaulnes dans un fort grand concert.»

*Le 7*: Le cardinal Chigi, comme sous-doyen du sacré-colège, est allé trouver les cardinaux Altieri et Ottobon, pour les avertir que la longueur du conclave scandalisait tout le monde. Ceux-ci lui ont répondu qu'ils n'en étaient pas cause et qu'ils souhaitaient nommer le plus tôt possible un bon pape. Chigi a dit la même chose à Forbin, qui lui a répliqué de même. Le cardinal de Bouillon pense que le candidat de Chigi est sans doute Acciaioli. Le cardinal Le Camus remarque que, d'après Colonitz, Acciaioli est exclu par le roi d'Espagne et par l'empereur. Forbin pense que c'est une ruse de Colonitz, et qu'il est impossible de faire des ouvertures à Acciaioli sans se compromettre. «Nous avons tiré du cardinal Pignatelli toutes les sûretés *que nous avons pu*»; la question, maintenant, est de faire réussir son élection par des voies secrètes et indirectes. — Le cardinal Lauria est sorti du conclave malade. Le cardinal de Bonzy va mieux, mais il garde toujours la chambre.

*Le 10*: «Nous avons entièrement réglé, et le mieux qu'il nous a été possible, nos sûretés avec le cardinal Pignatelli. Il s'agit présentement d'assurer son exaltation. Chigi et une partie des zélans *ont peine à s'y porter*. *Nous feignons de n'y pas entrer*: car ils se persuaderaient facilement que nous avons réglé nos affaires; cela les rendrait plus opiniâtres. Nous n'oublierons rien pour la consommation de cet ouvrage; car ce *bon homme*, quoique sujet d'Espagne, est celui de tous ceux qui peuvent être élevés dont nous tirerons la meilleure composition.»

*Le 15*, Forbin écrit au roi, de concert ave les cardinaux d'Estrées et de Bonzi: Il résume d'abord la conduite qu'ils ont

tenue. Il s'agissait d'élire le cardinal qui donnerait le plus de sûreté pour les bulles. Dans ce but, Forbin est convenu avec Altieri et Ottobon qu'ils ne nommeraient jamais un sujet désagréable au roi de France, et que les Français, de leur côté, ne nommeraient jamais un cardinal contraire aux intérêts d'Altieri et d'Ottobon. C'est grâce à cet accord que Forbin a pu faire échouer Bonvisi, Casanatta, Marescotti (qui, dès le commencement, avait 48 voix assurées). On a essayé, mais en vain, de faire réussir le choix de Delfin et d'Altieri. Les Français et leurs amis ont combattu Barbarigo parce qu'il était mené par Casoni, par le Père Marchese (« qui a été le principal instigateur de la bulle du feu pape » et qui la ferait publier par le nouveau pape si celui-ci était Barbarigo), etc. D'ailleurs, Altieri et Ottobon repoussant absolument Barbarigo, les Français ne pouvaient pas le nommer.

Forbin passe ensuite en revue tous les papables et explique pourquoi on ne pouvait pas voter pour eux et comment on a été forcés de revenir à Pignatelli. « Nous n'avions plus d'autres ressources. » *Il a été élu le jeudi matin, 12 juillet, par 53 voix,* « mais avec une si grande opposition de la plupart des *zélans* et des *Antrichiens*, leurs amis, que six des principaux de ces messieurs donnèrent encore leurs voix au cardinal Barbarigo et un autre au cardinal Altieri<sup>1)</sup>. La persévérance dans cette union fut si grande qu'à minuit même il y avait encore lieu de craindre des oppositions de leur part qui rompissaient toutes nos mesures et fissent échouer cette grande affaire, pour laquelle nous avions pris de si grandes précautions et nous nous étions donné tant de soin... Chigi n'a consenti que *par force* à l'élection de ce cardinal... Tout le monde croit avec beaucoup d'apparence que, si on avait laissé à ces gens-là le temps de faire des réflexions, on manquait le coup et je ne sais pas à quoi nous en aurions été réduits». Forbin explique que, tout en

<sup>1)</sup>) Selon le cardinal de Medici, n'ont pas voté pour Pignatelli les cardinaux Negroni, Denoff, KOLONITZ, Carpegna et Corsi. Il faut ajouter aussi Santa Suzanna. Encore le 11 juillet (donc la veille de l'élection), ils « faisaient rage dans le conclave, dit Petruccelli, et disaient que l'on exalte *un pape de carton*, relégué pendant quelque temps chez lui comme un fou, sans mémoire; un pape enfin *stupide et ridicule* » (p. 401). Quelques jours auparavant, dit encore Petruccelli, « Negroni, Pallavicini, Corsi, coururent le conclave jusqu'à une heure après minuit, en criant que les Français acceptaient Pignatelli, le sachant *inepte et facile à tourner*; et Negroni ajoutait que Pignatelli était *l'homme le plus faible du conclave*; que le siège de Pierre était *vendu*, Altieri et Giudici entrant au gouvernement comme ministres » (p. 393).

étant Napolitain, Pignatelli n'est cependant pas inféodé à l'Espagne et qu'il ne tient aucune grâce du roi d'Espagne. Il court présentement sa 77<sup>e</sup> année. Sa première maxime est que les papes doivent bien vivre avec les princes. Bonzi lui a insinué de mettre toute sa confiance dans Altieri, de prendre pour secrétaire d'Etat Spada (de la faction d'Altieri), qui a été nonce en France, et pour dataire Panciatichi, et pour secrétaire des brefs Albani<sup>1)</sup>. « Albani dépend beaucoup des cardinaux Barberin et Ottobon; ce choix sera agréable au public. »

Forbin et ses amis ont été servis par l'abbé d'Hervault, par le père Péra (dominicain attaché au cardinal d'Estrées), par M. Giorri, par l'abbé Tassé (conclaviste d'Ottobon); tous ont, chaque jour, donné leur avis. Forbin demande au roi des récompenses pour eux. -- Le pape a envoyé des régals au duc de Chaulnes et des compliments fort obligeants; et il lui fera connaître les obligations qu'il a envers S. M. Le pape a choisi pour son auditeur le sieur Ansaldi, qui fut bien avec le cardinal d'Estrées. Cependant Fabroni est secrétaire des Mémoriaux, quoiqu'il soit défavorable aux maximes de France.

*Même date, autre lettre de Forbin au roi:* Il s'est servi de son neveu, l'abbé de Janson, pour agir auprès du duc de Chaulnes, qui a agréé sans difficulté le choix de Pignatelli. *Pignatelli n'a donné aucun engagement par écrit*, mais il a dit qu'il comprenait, comme évêque, l'importance de donner au plus tôt des pasteurs aux Eglises, et qu'il désirait vivre avec le roi dans une parfaite intelligence. Les cardinaux de Bouillon et Le Camus ont donné leurs suffrages à Pignatelli, bien que les trois autres cardinaux français ne soient pas entrés avec eux dans le fond de l'affaire, à cause du secret à garder. Ces deux cardinaux ont donné beaucoup d'embarras par leurs démêlés, leurs imprudences et leurs vues particulières.

*Même date, autre lettre des cardinaux d'Estrées, de Bonzi et Forbin au roi:* Dans la première négociation, Pignatelli n'a pas voulu donner d'assurances par écrit, parce qu'il voulait pouvoir dire hautement qu'il n'avait rien stipulé par écrit avant son exaltation; mais il a «juré d'exécuter» ses promesses, c'est-à-dire de donner des bulles; c'est le cardinal Ursini qui l'a affirmé. Pignatelli a ensuite vu qu'on avait voulu l'intimider

---

<sup>1)</sup> C'est effectivement ce conseil qui a été suivi.

pour faire nommer un autre pape, et il s'est repenti de son irrésolution. Les trois Français ont alors prié Altieri de lui demander s'il consentirait à ce que, immédiatement après son élection, le cardinal Altieri écrivît au roi pour lui donner l'assurance que le pape donnerait des bulles. *Tel fut l'expédient auquel consentit Pignatelli.*

« Après ces premiers pas et plus essentiels, pour ne laisser aucun prétexte de chicane, nous avons donné un projet de la lettre du cardinal Altieri, telle qu'il la désirait écrire à Votre Majesté, où nous avons inséré ce que nous avons cru de plus précis et de plus positif pour l'expédition des bulles. Le cardinal Altieri, plein de zèle pour le service de V. M., d'envie de lui marquer sa reconnaissance et de désir de procurer l'exaltation de son ami, s'est engagé d'écrire cette lettre suivant notre projet. En cela, il a surmonté sa timidité naturelle. Mais il a voulu que le cardinal Pignatelli vît et lût auparavant le projet d'un bout à l'autre. Il n'a pu le porter lui-même, pour ne donner aucun soupçon, étant épié des uns et des autres de tous côtés; mais il s'est servi du confesseur du conclave, qu'on avait employé dans la même négociation. *Le confesseur lui a rapporté que le cardinal Pignatelli consentait qu'il écrivit la lettre.* Il a trouvé depuis une occasion de lui parler secrètement, dont il a profité pour tirer de sa bouche la confirmation. La lettre a été signée sans rien changer à notre projet, en date du 3 juillet, et enfermée dans une cassette remise entre les mains de M. le cardinal de Bonzi, parce qu'il avait un logement plus sûr que les nôtres; et le cardinal Altieri en a gardé la clef jusqu'au temps de l'élection.

« Pour prévenir ensuite les autres difficultés, nous avons pensé qu'il fallait aussi convenir de la manière dont serait conçue la lettre que le cardinal Pignatelli devait écrire après son exaltation. Nous l'avons dressée avec plus d'étendue et remplie des mêmes conditions expliquées dans celle du cardinal Altieri. Le confesseur l'a montrée au cardinal Pignatelli, et comme il a souhaité qu'on la fit plus courte et sans tout ce détail, le confesseur nous en a apporté un projet écrit par ordre du cardinal Pignatelli, de la main du confesseur même, avec quelques ratures en divers endroits, dans lequel il promet expressément des bulles et se remet à la lettre que le cardinal Altieri écrit par son ordre à V. M. de la manière dont

*elles seront accordées*, priant V. M. d'y donner une entière créance.

« Pour plus grande sûreté, nous avons signé doubles, le cardinal Altieri et nous, trois projets de la lettre de V. M. et de celle des évêques, afin de les pouvoir représenter en temps et lieu, et fixer ce qui devait être écrit, sans y pouvoir retoucher. Nous avons gardé la copie de la lettre que le cardinal Pignatelli écrira, et nous avons remis la minute du confesseur, écrite comme j'ai dit de sa main, dans celle du cardinal Altieri signée et paraphée par nous, afin qu'il nous en remette une semblable après l'exaltation, *et il a laissé pour notre sûreté une copie de cette minute*. Ayant pris toutes ces mesures, nous avons laissé la liberté d'agir et de faire agir en faveur du cardinal Pignatelli. »

Les trois cardinaux insistent pour que le secret de ces engagements soit gardé de la manière la plus absolue, même pendant le pontificat.

Ils ajoutent : « V. M. recevra la copie de la lettre du cardinal Altieri; nous gardons ici l'original, que nous ne devons pas hasarder, à la condition de le lui rendre quand les bulles seront expédiées. Quand nous aurons la lettre du cardinal Pignatelli, nous en userons de la même manière, et l'une et l'autre nous demeureront jusqu'à l'entièvre exécution. »

On aurait pu avoir les mêmes sûretés de Cibo et de Lauria; mais ces deux cardinaux auraient soulevé plus de difficultés dans le sacré-collège; et d'ailleurs l'Espagne les avait exclus secrètement.

« Nous voulions faire insérer l'article de la régale dans la lettre du cardinal Pignatelli et dans celle du cardinal Altieri. Mais comme le premier a témoigné sur cela de la peine et de l'embarras, nous avons cru devoir nous contenter de la parole qu'il nous a plusieurs fois donnée, de ne rien faire touchant cette matière et de chercher avec nous des expédients pour l'accommoder, par un indulst ou autrement, sans la remettre à une congrégation. Il a dit aussi que, pour réussir de quelque apparence l'expédition des bulles, il prendrait seulement l'avis de quelques théologiens dont il serait assuré et la terminerait sans congrégation. Il nous a fait dire plusieurs fois qu'il ne manquerait jamais à V. M.; *qu'il la regardait comme l'auteur de son exaltation*; que sa plus grande passion serait de pro-

curer la paix générale; qu'il n'avait d'autre obligation au roi d'Espagne que celle d'être né dans ses Etats; qu'il n'avait plus de parents et qu'il n'en irait pas chercher; qu'il ferait des grâces au roi d'Espagne comme aux autres princes, étant père commun, mais qu'il n'en ferait pas de contraires aux intérêts de V. M. »

Le cardinal Altieri doit voir demain le pape, pour faire écrire à S. S. la lettre dont on est convenu, dont nous envoyons copie à V. M. Nous en garderons l'original, et quand il nous aura été remis entre les mains, nous le ferons savoir à V. M. »

Les trois cardinaux ont signé cette importante dépêche: *d'Estrées, de Bonzy, de Forbin Janson.*

*Addition:* « Nous ne devons pas dissimuler à V. M. le chagrin que paraît avoir le duc de Chaulnes touchant l'exaltation du pape et sur ce qui s'est passé au conclave. Il est à craindre, dans cette disposition, que son séjour à Rome, et celui de M. le cardinal de Bouillon, logé avec lui, ne soit plutôt contraire que convenable aux affaires qu'il faut terminer. »

Enfin, Louis XIV écrit à Forbin, le 23 juillet, pour le féliciter de la manière dont il a conduit les négociations au conclave<sup>1)</sup>.

Telle est l'histoire de ce conclave, d'après les sources françaises.

## VII.

Ces documents officiels, émanant de témoins oculaires dont la véracité ne sauraient être suspecte, suggèrent évidemment quelques réflexions.

1° Sans aucun doute, il y a eu des conclaves beaucoup plus scandaleux que celui-ci. En fait de marchandages d'ar-

<sup>1)</sup> Dans le T. 341, p. 140-144, se trouve une copie de la lettre italienne que le pape devait écrire au roi; p. 145-146, la traduction française; p. 157-159, le projet de lettre du roi au pape; p. 160-169, le projet, en latin, de la lettre des évêques au pape; p. 170-174, le même projet, en français.

Suivent les négociations sur les échanges de ces lettres.

Les dépêches du duc de Chaulnes sont dans les volumes suivants. Comme il a été tenu à l'écart des plus importantes négociations, elles ne doivent pas avoir une grande importance. Toutefois, l'historien qui voudra écrire une histoire complète de ce conclave, devra les consulter.

A la p. 281 se trouve la dépêche du cardinal de Forbin au roi, du 29 juillet, reçue à Versailles, le 11 août. Etc.

gent, je ne vois que l'ambassadeur d'Espagne qui, pour accepter la candidature de Panciatici, «*a demandé une somme d'argent pour lui*, un chapeau de cardinal pour l'empereur », etc.<sup>1)</sup>. Et, en fait de légèretés, Petruccelli lui-même, qui en est toujours friand, se borne à écrire ceci (p. 381): « Il n'y a pas moyen d'élever à la hauteur de négociations diplomatiques ces négociations de *bétail*, dans lesquelles à chaque instant vous vous heurtez aux pots-de-vin. Medici écrit au grand-duc, son frère, de longues lettres, jour par jour, sur les commérages du conclave, sur *le marché des cardinaux*, et il ridiculise les zélés. Ceux-ci s'opposèrent à ce que la clôture du conclave fût élargie un peu, du côté du Belvédère, à cause de la chaleur, de l'air malsain et des fièvres. Mais ils ne réussirent point à empêcher Leurs Eminences de passer la nuit au jeu de la bassette et de se ruiner réciproquement; de recevoir et d'envoyer des billets; de faire enlever tous les obstacles qui obstruaient la vue sur la place St-Pierre; d'ouvrir les fenêtres; de se faire donner de fort belles sérénades dans la cour du Belvédère. Il ne manque plus, dit de Gubernatis, que les cardinaux reçoivent les visites des dames, car déjà ils leur parlent des croisées, tandis que les plus discrets font des signes avec les doigts, à l'espagnole<sup>2)</sup>. » Et plus loin (p. 382-383): « Chigi proclame à son tour que le conclave est plein de friponneries, *bricconate*, au delà de ce que l'on peut dire. Et de Gubernatis appelle le conclave l'arche de Noé. »

Certes, c'est raide, et cependant on a vu pire.

Mais ce sur quoi l'attention se porte invinciblement, c'est ce fait que, pendant les cinq mois complets de ce conclave, il n'a pas été question une seule fois de religion et de prières. On a mentionné plusieurs fois, il est vrai, le confesseur du conclave, mais le St. Esprit jamais. L'élu sera certainement représenté comme l'élu du St. Esprit même, et les électeurs que les chefs de factions mettent en mouvement ne sont nullement le St. Esprit, dont on semble ignorer totalement l'existence. Etrange!

2º C'est un fait que, lorsqu'il s'agissait de choisir un candidat, la seule question posée était celle-ci: Ce candidat est-il pour la France? Si oui, il était aussitôt repoussé par les fac-

<sup>1)</sup> Lettre du 14 avril.

<sup>2)</sup> Dépêches des 5 et 19 mai, et du 9 juin.

tions d'Espagne et d'Autriche et par les zélans. Ou bien : Ce candidat est-il pour l'Espagne ou pour l'Autriche ? Si oui, les cardinaux français et leurs amis le rejetaient. Tout était là. Il a été dit que tous les cardinaux qui n'étaient pas favorables à la France, voulaient positivement empêcher que les affaires de France s'arrangeassent<sup>1)</sup>; leurs vœux étaient que le désordre régnât en France, que les évêchés restassent vacants, que le roi se rendît odieux aux catholiques, ce qui aurait porté ceux-ci à se défaire de lui par un moyen quelconque; on savait comment son aïeul Henri IV avait été traité.

3° C'est un fait qu'on n'a pas élu le plus saint des cardinaux (chose inintelligible si c'est le St. Esprit qui inspire réellement l'élection). Les deux plus saints étaient le cardinal Ursini<sup>2)</sup>, à qui nul n'a songé, et le cardinal Barbarigo, qui, il est vrai, a été lancé avec une grande ténacité par les zélans, mais parce qu'il était ennemi de la France, et non parce qu'il était vertueux. Même chose pour Acciaioli.

C'est aussi un fait qu'on n'a pas nommé un des plus capables. Les plus capables étaient Delfin, qui a échoué; Bonvisi, qui a échoué; Marescotti, qui a réuni un jour 48 voix, et qui a failli réussir<sup>3)</sup>, mais enfin qui a failli; Carpegna et Casanatta, qui ont été complètement mis de côté.

Si l'on a nommé Pignatelli, les motifs qui ont déterminé les électeurs sont clairs. Premièrement, il avait 77 ans et chacun espérait qu'il céderait bientôt la place. Secondement, il n'avait pas de parents pour occuper les postes enviés, que chacun pourrait ainsi plus facilement obtenir. Troisièmement, pour les Français, c'était un ignorant qui ne connaissait même pas l'affaire de la régale, mais un « bon homme » qui avait promis de tout arranger. Quatrièmement, pour tous, c'était un pis-aller, parce que chaque faction était manifestement dans l'impuissance de faire passer son candidat. Ces quatre motifs sont évidents, palpables, indiscutables; en sorte que, si l'élection des papes est l'œuvre du St. Esprit, on voit à quoi le St. Esprit a été réduit dans le cas présent. Je ne parle pas de ses ennemis intransigeants, qui étaient la perle des zélans et

<sup>1)</sup> Voir la lettre du 10 juillet.

<sup>2)</sup> Le cardinal Ursini « est un vrai saint ». Lettre du 20 mai.

<sup>3)</sup> Lettre du 15 juillet.

qui, jusqu'à la fin, l'ont traité d'inepte, d'idiot, de stupide, de vieil imbécile et même de vendu.

4° C'est un fait que dans les intrigues personnelles et politiques qui ont rempli ce conclave du commencement à la fin, des haines implacables se sont manifestées, ainsi que des hypocrisies incroyables. Il suffit de rappeler la haine du cardinal Chigi contre le cardinal Altieri, qu'il a fait échouer impitoyablement, et la haine d'Altieri et d'Ottobon contre le cardinal Barbarigo, qu'ils ont repoussé obstinément. Quant aux hypocrisies, on peut dire que celle avec laquelle le cardinal Forbin a dissimulé non seulement à Chigi et aux autres adversaires de la France, mais même à ses compatriotes, les cardinaux de Bouillon et Le Camus, son choix final de Pignatelli, n'a été qu'un jeu d'enfant en comparaison de l'hypocrisie avec laquelle l'empereur et l'ambassadeur d'Espagne, secrètement désireux de faire réussir Barbarigo, ont fait répandre le bruit de son exclusion probable, afin de porter les Français à voter pour lui et d'assurer ainsi son élection<sup>1</sup>). Rappelons également l'hypocrisie de Bonvisi, qui, brûlant de la passion d'arriver à la papauté, écrivait secrètement à l'empereur pour le détourner du choix de Barbarigo<sup>2</sup>).

On dira que Dieu se sert des plus mauvaises passions des hommes pour les faire servir au bien. C'est vrai. Mais du moins ne représentons pas ces mêmes hommes comme les agents officiels et les amis de Dieu.

5° On a certainement remarqué la grande lettre des trois cardinaux français (Forbin, d'Estrées et Bonzi) au roi, lettre du 15 juillet, dans laquelle on peut admirer un véritable tour de force et apprendre l'art, bien difficile, d'obtenir d'un candidat à la papauté *toutes les promesses par écrit* que l'on désire, et cela, tout en lui laissant la liberté de pouvoir affirmer à qui voudra l'entendre qu'il n'a pris *aucun engagement par écrit!* Cependant aucun de ces trois cardinaux n'était jésuite, mais, il faut le reconnaître, tous trois étaient amis des jésuites de France, notamment du célèbre P. Lachaise, petit-neveu du non moins célèbre P. Cotton. Dès lors, le mystère s'explique. — Ajoutons que le P. Quesnel n'a pas hésité à appeler « abo-

<sup>1)</sup> Lettre du 17 mars.

<sup>2)</sup> Même lettre.

mination » cette « voie simoniaque » par laquelle Innocent XII est parvenu à la papauté<sup>1)</sup>.

6º Il importe de constater que, dans tous ces débats, la doctrine même des Quatre Articles de 1682 n'a été nullement condamnée par Rome. C'est un fait qu'Alexandre VIII, en demandant une rétractation des évêques signataires de ces Quatre Articles, n'exigeait pas d'eux qu'ils touchassent à la doctrine, mais seulement à ce qui semblait une décision et une définition, ainsi qu'à l'obligation qui avait été imposée de l'enseigner<sup>2)</sup>. Alexandre VIII voulait seulement le retrait de cette obligation ou de cette décision, et le rétablissement du *statu quo ante*. Il a été également constaté que plusieurs des théologiens romains ne condamnaient pas non plus cette doctrine, par exemple: Capizucchi (ci-devant infaillibiliste<sup>3</sup>), Panciatici<sup>4)</sup>, Barbarigo lui-même et Coloredo<sup>5)</sup>, Ursini, Altieri, ainsi que le confesseur du conclave, et même aussi le cardinal Pignatelli, qui a promis, comme on sait, de donner des bulles aux évêques dans ces conditions<sup>6)</sup>. Donc, à cette époque, l'infaillibilité du pape n'était encore, même à Rome, qu'une simple opinion, et l'on pouvait la combattre sans être aucunement taxé d'hérésie. On reconnaîtra que la constatation de ce point de doctrine et d'histoire a, aujourd'hui, son importance, en présence des théologiens qui soutiennent que les dogmes romains sont immuables et qu'ils ont été crus toujours, partout et unanimement.

On aura sans doute aussi remarqué l'étrange recours que le pape Alexandre VIII s'est permis, dans cette question doctrinale, auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, pour la prier de déterminer S. M. à l'avis du pape. Petruccelli affirme que « les zélés s'adressèrent aussi à la reine d'Angleterre, la femme de Jacques II, et au confesseur de Louis XIV, pour lui faire changer son arrêt contre Barbarigo » (p. 369). Faut-il que le fameux mot, si fréquent dans les polémiques romaines: « Cherchez la femme », ait, ici même, une application aussi étrange! Certes,

<sup>1)</sup> Voir sa lettre du 2 mai 1699 (*Correspondance*, édit. Leroy; et *Revue*, juillet 1901, p. 597).

<sup>2)</sup> Voir la lettre du 8 janvier et aussi la Constitution de ce pape.

<sup>3)</sup> Voir la lettre du 15 février.

<sup>4)</sup> Lettres du 17 février et du 5 mars.

<sup>5)</sup> Lettre du 31 mars.

<sup>6)</sup> Lettre du 20 mai.

Louis XIV était très habile, lorsqu'il envoyait à Rome la nouvelle de sa victoire sur la ville de Mons<sup>1)</sup>, dans le but manifeste d'humilier le parti espagnol et de fortifier le parti français au conclave. Toutefois, cette habileté, qu'était-elle en comparaison de celle du pape, cherchant à gagner M<sup>me</sup> de Maintenon à ses propres idées, idées essentiellement antifrançaises<sup>2)</sup>? Ceci était peut-être un acte diplomatique très fort, mais, on l'avouera, un argument théologique assez faible, surtout de la part d'un pape.

7<sup>e</sup> Comme victoire diplomatique, on ne saurait assez admirer celle de Forbin sur Chigi : car, il n'y a pas à le dissimuler, c'est Forbin qui a fait le pape. L'opinion a été unanime sur ce point, et Louis XIV en a félicité Forbin<sup>3)</sup>. Ce sont ces deux cardinaux qui ont joué, au conclave, les deux principaux rôles, rôles absolument contraires l'un à l'autre. Chigi, qui avait le double prestige d'être de la famille d'Alexandre VII et sous-doyen du sacré-collège, avait pour lui les Autrichiens, les Espagnols et les zelanti, et surtout Medici; c'étaient des atouts formidables dans son jeu. Forbin, tout en étant aidé par Altieri et Ottobon, avait la mauvaise chance d'être desservi et même trahi (l'expression n'est pas trop forte) par le cardinal de Bouillon, ami de Chigi, et par le cardinal Le Camus, ami des zelanti. Et cependant Forbin l'a emporté, et son candidat, Pignatelli, a été élu!

Diplomatiquement parlant, la partie a été finement conduite : d'une part, il fallait obtenir, même par écrit, des garanties que Pignatelli ne voulait pas donner par écrit; et, d'autre part, tout en le poussant, il fallait faire croire à Chigi et à ses trois factions qu'il était hostile à la France et que les cardinaux français ne l'avaient point pour agréable.

Toutefois la médaille la mieux frappée a son revers, et le parti français avait bien tort de croire à une victoire complète. Petruccelli a dit des Français dans cette circonstance : « Ils se firent duper comme toujours » (p. 352). Cette parole n'est que vraie, et l'histoire de la France, bien comprise, montre que, même quand elle s'est crue très habile envers la papauté, la France a été dupe. Le fait est visible dans le cas

<sup>1)</sup> Lettre du 9 avril.

<sup>2)</sup> Lettre du 23 juillet.

présent. En effet, d'abord, si l'on obtenait des bulles pour les évêques nommés, ne retirait-on pas, d'autre part, sinon la doctrine même, du moins la décision de l'Assemblée de 1682? Evidemment c'était un recul, c'était la liberté donnée à l'enseignement ultramontain et au parti ultramontain. On sait le reste. A partir de cette prétendue pacification, le parti ultramontain a pris un nouvel élan, élan qui a abouti au concile de 1870 et à la situation politique actuelle de la France. On ne saurait assez le remarquer: si la France se débat actuellement sous les griffes de la louve romaine qui la dévore, c'est grâce à la faiblesse de Louis XIV, à la fausse et fatale pacification qui lui a été inspirée par son confesseur jésuite. Les négociations du conclave de 1691, les engagements pris avec le cardinal Pignatelli, ont été la première cause de cette recrudescence d'ultramontanisme, que la faiblesse de Bossuet avait malheureusement rendue possible en 1682, et qui, depuis, toujours développée par Rome avec une habileté merveilleuse et par la politique française avec une maladresse incomparable, a créé le misérable état de choses de 1901 à 1904; les demi-mesures de Louis XIV ont leur pendant dans les demi-mesures et les chinoiseries de M. Waldeck-Rousseau.

Ensuite, on peut ajouter que Forbin et Bonzi, en recommandant au nouveau pape le cardinal Albani pour secrétaire des Brefs, ont fait sa fortune et favorisé son élection à la papauté, élection qui eut lieu en 1700 et qui fut fatale à la France: car Albani, ou plutôt Clément XI, en voulant plaire à Louis XIV et en secondant ses caprices et ses haines jusqu'à condamner ces hommes de conscience et de haute morale que les jésuites ont essayé de discréditer en les appelant jansénistes, a certainement contribué à abaisser le niveau moral et religieux de la France, et dans quelles circonstances! précisément au moment où la régence, les Dubois et les abbés de cour allaient ébranler la religion, et où le matérialisme, mal réfuté, allait essayer de remplacer celle-ci.

Enfin, cette inaptitude à bien connaître les hommes était coutumière à Louis XIV et à sa cour<sup>1)</sup>. Déjà le choix qu'il avait fait du duc de Chaulnes comme ambassadeur à Rome avait été désastreux; car c'est la maladresse de ce duc qui a fait nom-

<sup>1)</sup> Sur cette inintelligence de Louis XIV, voir la *Revue*, juillet 1901, p. 623-624.

mer Alexandre VIII, ennemi de la France<sup>1)</sup>. De plus, dans son Mémoire au cardinal de Forbin, Louis XIV avait recommandé en première ligne Ginetti, un autre ennemi de la France<sup>2)</sup>, et en second lieu Bonvisi, plus hostile encore. Que dire aussi de ce cardinal de Bouillon et de ce cardinal Le Camus, qui, non contents de trahir secrètement les trois autres cardinaux français et d'engager, par derrière, Pignatelli à tenir bon contre le roi et contre les évêques français<sup>3)</sup>, se brouillent même entre eux<sup>4)</sup>? *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet*<sup>5)</sup>: grande leçon, non seulement de haute politique, mais aussi de religion. Il ne peut y avoir d'union stable et féconde que dans la loyauté et la vérité.

8° Enfin, tous ces faits et gestes des cardinaux montrent la cour de Rome et la papauté dans un jour qui me paraît éclatant, et qui est la condamnation formelle de l'une et de

<sup>1)</sup> Voir mon étude : *Le pape Alexandre VIII et le duc de Chaulnes*; Berne, in-8°, 148 p., 1888.

<sup>2)</sup> Voir la lettre de Forbin du 17 mars.

<sup>3)</sup> Lettres du 26 mai, du 3 et du 25 juin. — Sur la fausseté du cardinal de Bouillon, voir la *Revue*, juillet 1899, p. 629-632. — Sur la fausseté du cardinal Le Camus, voir la *Correspondance de Quesnel* (édit. Le Roy, 1900). En 1680, cet évêque était pour les jansénistes et il les défendait contre les jésuites : « Eh quoi! écrivait-il à l'abbé de la Trappe, tous ceux qui voudront vivre dans la règle et observer les canons, tous ceux qui voudront maintenir la pureté de la morale de l'Evangile, la hiérarchie de l'Eglise et la bonne discipline dans l'administration des sacrements, seront traités d'hérétiques et de novateurs! » (T. I<sup>er</sup> de cette *Correspondance*, p. 27). Le 13 janvier 1690, Quesnel avait encore confiance en lui (p. 132). Mais le 16 mai 1692, Quesnel écrivait de cet évêque qu'« il ne voit pas plus loin que son nez » (p. 200). Que s'était-il passé dans l'intervalle? Toujours est-il que, le 20 mai 1691, le cardinal de Forbin écrivit de Rome au roi, comme on l'a vu plus haut, que Le Camus lui avait signalé à Rome des amis des jansénistes de Flandre, « esprits très dangereux » qu'il faudrait chasser de Rome et qu'il allait « déterrer tout cela ». Tel était l'homme. Petruccelli l'a jugé ainsi (*ouvr. cité*, p. 366-367) : « Ce Le Camus est bien ce polisson dont parle le duc de Saint-Simon. « Il avait acheté une charge d'aumônier du roi pour se fourrer à la cour et se frayer un chemin à l'épiscopat. Ses débauches et son impiété éclatèrentnt. » Il était de cette fameuse partie de Roissy, chez Vivonne, avec Bussy-Rabutin, Mancini, Guiche, Manicamp et quelques autres, dans laquelle, un jour de Vendredi-Saint, ils prirent un cochon de lait, le présentèrent aux fonds baptismaux, le baptisèrent carpe et s'en régalèrent. Nommé ensuite cardinal, il s'avisa un jour de sermonner l'évêque de Gap, son suffragant, qui était resté honnête jusqu'à l'âge de cinquante ans. Cet évêque lui répondit : « Monseigneur, toute la différence qu'il y a entre vous et moi, c'est que vous avez commencé par où je finis, et que je finis par où vous avez commencé. Mais je le trouve si bon, que je suis étonné de ne pas m'y être mis plus tôt, et que je regrette d'avoir tant perdu de belles années, que vous avez employées mieux que moi. »

<sup>4)</sup> Lettre du 11 juin.

<sup>5)</sup> *Ev. Luc*, XI, 17.

l'autre. Je cède la parole, sur ce point, à Petruccelli della Gattina : « La papauté était tombée dans l'enfantillage... L'institution était devenue une place, une fonction; Dieu, le saint Chrystophe des pygmées (p. 353)... Repliée sur elle-même, re-tombée sur son Etat souverain, la papauté était devenue mé-prisable... Les papes se succédaient comme des ombres chinoises; le tableau ne variait point. Même conduite, mêmes principes, même politique: tout pour les parents, la *casa* était l'Eglise. L'aristocratie seule jouissait de quelque faveur en cette Babel (p. 354)... La religion de Rome, par droit public européen, devint la religion d'un parti. Ce prêtre qui s'appelait si arrogamment vicaire du Christ, ne fut désormais que le chef d'une secte religieuse, un principicule italien. Et les puissances politiques ne lui auraient accordé aucune considération si elles n'en eussent fait un instrument de parti et de guerre, un élément d'équilibre italien (p. 357)... L'histoire de la papauté est un récit de déceptions. Elle avait visé à l'empire du monde par droit divin, par délégation du Christ; et elle avait à peine obtenu, par fraude ou par faveur, quelques milles de sol italien! Elle avait proclamé l'autorité, et avait enfanté la tyrannie. Elle avait ambitionné l'unité de la foi, l'unité de la loi de l'esprit, et le schisme l'environnait de tous les côtés et l'étranglait. Enfin elle s'était imposé une loi de morale et de pureté; et dans aucun endroit, dans aucune classe, on n'insultait la dignité humaine par des souillures plus infâmes. La papauté avait évoqué la force; et maintenant elle y succombait. Elle avait invoqué l'équilibre des Etats italiens; on les nivela dans la servitude. La papauté se défit comme l'empire: celui-ci devint la maison d'Autriche, la papauté la maison du pape. Elle avait essayé de lutter contre l'esprit; mais ayant vu Charles V, Philippe II, Louis XIII, les empereurs d'Allemagne s'effondrer dans la mêlée, elle rêva de l'étouffer sous l'exubérance de la matière. Les papes devinrent des politiques greffés sur des théologiens. Et tandis que les nations se formaient là où la réforme prévalait, elles se dissolvaient ou périssaient là où prévalait le catholicisme (romain). La papauté vivait en reculant, en reniant sa raison d'être..., en empoisonnant les âmes — espèce de marquise de Brinvilliers — si toutefois on peut appeler vie son existence précaire, caduque, insultée, que lui laissaient les peuples engourdis et les princes dédaigneux... Le pape

étant un venin, la France voulait s'en servir pour empoisonner l'Empire et l'Espagne; l'Espagne et l'Empire, pour tuer la France dans des convulsions intestines. On n'adore pas l'arsenic (p. 362). »

Ce jugement sur la papauté au XVII<sup>e</sup> siècle paraîtra peut-être dur à ceux qui n'en connaissent pas suffisamment l'histoire, bien qu'il soit d'un historien qui l'a vue et étudiée de près. A ceux-là je rappellerai le jugement du cardinal Albizzi sur les papes et les conclaves (et ce sera la conclusion très exacte et très impartiale, je crois, de cette histoire): «Les papes sont comme les pâtés; pour en être content, il ne faut pas les voir faire. »

### VIII.

Complétons cette étude par quelques renseignements sur le nouveau pape, sur son passé pendant le pontificat d'Innocent XI. Ces renseignements sont tous tirés de la *Correspondance de Rome*, comme les précédents.

En octobre 1676, le cardinal Cibo avait assuré le duc d'Estrées que Pignatelli, quoique Napolitain, lui était entièrement attaché et qu'il répondait de lui<sup>1)</sup>. Pignatelli se rattache donc à la politique habile du cardinal Cibo, politique hypocrite, en apparence animée de bonnes intentions et confite en douces paroles, mais en réalité hostile aux idées gallicanes, finement dévouée aux intérêts de l'ultramontanisme, usant de tout pour arriver à ses fins, sachant au besoin faire la cour aux Français jusqu'à louer extérieurement ce qu'ils aiment et jusqu'à paraître discréditer leurs adversaires, même quand leurs adversaires sont des amis de Rome. Cibo et Pignatelli étaient bien faits pour s'entendre et se comprendre: celui-ci fut la continuation de celui-là, et celui-là, trop vieux pour devenir pape, ne pouvait mieux se faire valoir qu'en protégeant Pignatelli. Cette protection de Cibo aurait dû ouvrir les yeux à Louis XIV au conclave de 1691; il est vrai que Sa Majesté n'avait pas grand choix, et que, fatiguée par le fanatisme âpre et tenace des deux papes précédents, Innocent XI et Alexandre VIII, elle aimait encore mieux se tourner vers la modération hypocrite de l'école de Cibo que vers la raideur cassante de l'école des Odescalchi et des Ottoboni.

---

<sup>1)</sup> *Correspondance de Rome*, T. 247, p. 243-245.

Pignatelli avait été créé cardinal par Innocent XI en septembre 1681, grâce à la protection du cardinal secrétaire d'Etat. Dans le mémoire que le cardinal d'Estrées envoya alors à Louis XIV sur les nouveaux cardinaux de cette promotion, Pignatelli est ainsi dépeint : — Il appartient à l'une des premières maisons de Naples et n'a qu'un talent « borné ». Il fut nonce à Vienne sous Clément IX et maître de chambre de Clément X ; Innocent XI le laissa dans cette fonction jusqu'à cette promotion de 1681. « Il est homme d'une humeur douce, paisible et bienfaisante ; les mœurs en ont été toujours honnêtes, et tout le monde le croit *di ottime viscere*. Dans l'accès que sa charge lui donnait auprès du pape, il lui a toujours parlé en homme de bien sur les affaires de France et porté son esprit à la paix. Je sais même qu'il en a cherché les occasions, et qu'il s'est déclaré quelquefois dans l'anti-chambre assez publiquement contre la fureur et l'acharnement de Favoriti. Comme on ne lui voit point d'ennemis, que les cardinaux Chigi et Rospigliosi ont contribué à son avancement par les emplois considérables qu'ils lui ont donnés, que le cardinal Altieri a raccommodé en partie ce qu'il avait gâté en le rappelant de Vienne, et que tout le monde est persuadé de la douceur et de l'honnêteté de son naturel, il ne paraît pas que son élection fût difficile, si les couronnes ne l'empêchaient ; et comme il y a plus lieu de croire que les Espagnols ne consentiraient pas à l'élevation d'un homme d'une si grande naissance, nonobstant ses autres qualités et les engagements de sa maison, je ne crois pas que la France étant en possession de favoriser les Napolitains, eût lieu de donner l'exclusion à celui-ci. Par sa personne il est certain qu'il ne la mériterait pas, *mais au contraire plutôt les faveurs et la protection de Votre Majesté*. Elle aurait seulement à décider si les engagements de sa maison ne devraient pas y apporter d'obstacle. Il est impossible cependant de ne pas nourrir ses espérances par quelques douceurs générales pour cultiver et accroître ses bonnes intentions<sup>1</sup>. »

En somme, le cardinal d'Estrées était très favorable à la candidature du nouveau cardinal papable, puisqu'il ne voyait de difficulté que du côté de ses traditions de famille, et nulle-

---

<sup>1)</sup> *Ibid.* T. 274, p. 306-323.

ment du côté de ses idées personnelles. Cependant le cardinal d'Estrées aurait dû déjà, en septembre 1681, connaître le degré de créance que méritaient le cardinal Cibo et ses amis. Le cardinal d'Estrées, ici comme en maintes circonstances, ne se montra pas très perspicace ; dans sa dépêche des 10 et 15 septembre, se fondant sur ce que les Napolitains étaient généralement haïs des Espagnols et sur ce qu'ils devaient par conséquent se tourner vers la France, il pria le roi d'user d'expressions particulièrement obligeantes dans les réponses que Sa Majesté pourrait adresser au cardinal Pignatelli, ainsi qu'aux autres cardinaux napolitains Brancaccio, Lauria et de Luca<sup>1)</sup>. Ce dernier, dont le rôle dissimulé fut certainement plus hostile que favorable à la France, et qui ne pouvait faire valoir auprès de la faction de France que son antagonisme personnel contre Favoriti aurait dû apprendre au cardinal d'Estrées qu'il ne suffisait pas d'être Napolitain pour mériter la confiance de la France.

Le public de Rome était plus clairvoyant. Dans la pasquinade qui circula contre la promotion, on lisait : « *Pignatelli, Agostini, Sacchetti, tre scimmuniti* » ; c'était le qualificatif d'imbécile<sup>2)</sup>. Servient, en envoyant cette pasquinade à Colbert de Croissy, lui fit remarquer que Pignatelli était distrait et qu'il « fournissait aux plaisanteries de la cour<sup>3)</sup> » ; de plus, qu'il était soupçonné d'être d'intelligence avec les Espagnols, et que d'ailleurs son père était déjà grand d'Espagne<sup>4)</sup>. « Le cardinal Pignatelli, écrit-il encore, étant avant-hier (27 octobre) dans une visite indifférente, y parla fort imprudemment *sur la nécessité de modérer la puissance du roi*, qui envahirait bientôt toutes choses, et contre laquelle il n'y avait plus d'espérance que *dans la ligue du Nord*. Deux dames qui étaient présentes et qu'il croyait plus espagnoles qu'elles ne le sont en effet, me racontèrent ce discours fort ironiquement pour lui ; en sorte qu'il leur parut *de la même faiblesse* pour la conversation qu'il paraît aux prélates et aux cardinaux dans les Congréga-tions de la consulte et dans quelques autres où on l'a mis

<sup>1)</sup> *Ibid.* p. 262-305.

<sup>2)</sup> *Ibid.* T. 276, p. 167-170.

<sup>3)</sup> *Ibid.* p. 166.

<sup>4)</sup> Dépêche du 1<sup>er</sup> octobre 1681 ; p. 171-180.

*pour son malheur*<sup>1</sup>). » On ne pouvait dire plus clairement que ce cardinal était un *minus habens*; mais, dans sa médiocrité dont tout le monde riait, depuis les dames jusqu'aux moindres prélates, il était dangereux pour la France, étant donnée la direction de ses opinions politiques.

Plus Servient étudia cet homme, plus il se convainquit de son aliénation contre la France. Il en avertit encore Croissy le 6 novembre suivant, et le plaça, à ce point de vue, sur le même rang que les cardinaux Spinola (de Sainte Cécile), Visconti et Gallio<sup>2</sup>).

Dans le courant de 1684, le cardinal d'Estrées envoya à Louis XIV un nouveau mémoire sur les sujets papables, dans lequel il ne jugea pas à propos de modifier sa première appréciation. « Pignatelli, dit-il, créature d'Innocent XI, depuis ce que j'en écrivis dans mon dernier mémoire, a succédé au cardinal Rosetti dans l'évêché de Faenze, où il réside depuis deux ans; et je ne sais rien de nouveau que je puisse ajouter au caractère que j'en ait fait.<sup>3</sup> » Quelques semaines plus tard, c'est-à-dire au commencement d'octobre 1684, le pape le nomma légat de Bologne à la place du cardinal Gastaldi<sup>4</sup>). Etant encore dans cette fonction, il fut, au commencement d'octobre 1686, nommé par le pape archevêque de Naples<sup>5</sup>). Toutefois il continua encore quelque temps son séjour à Bologne comme légat.

Il faut lui rendre cette justice qu'il ne fit parler de lui ni comme évêque de Faenze, ni comme légat de Bologne; il était, pour ainsi dire, enseveli dans son incapacité. Rome, ne le voyant plus, ne se moquait plus de lui. C'est ainsi qu'il mûrissait pour la papauté. Un prélat de son nom, Stefano Pignatelli, se distinguait pendant ce temps par la façon cavalière avec laquelle, sous l'influence du cardinal Azzolini, dont il était le confident intime, il traitait les puissances temporelles et engageait le pape à n'en tenir aucun compte, dès qu'il s'agissait de choses qui pouvaient blesser sa conscience<sup>6</sup>).

<sup>1</sup>) Dépêche du 29 octobre 1681; p. 226-231.

<sup>2</sup>) *Ibid.* T. 277, p. 6-11.

<sup>3</sup>) *Ibid.* T. 290, p. 74.

<sup>4</sup>) Le duc d'Estrées au roi, le 7 octobre 1684; T. 292, p. 247-260.

<sup>5</sup>) Le même au même, le 4 octobre 1686, T. 301, p. 282-295.

<sup>6</sup>) Le même au même, le 12 septembre 1684; T. 292, p. 162-186. Cf. T. 313, p. 141-161; T. 321, p. 62-117.

En 1687, Louis XIV, sous l'influence des renseignements du cardinal d'Estrées, parla avantageusement de lui dans son « Mémoire pour servir d'instruction au sieur marquis de Lavardin, dans la rencontre qui peut arriver d'un conclave pendant le cours de son ambassade ». Voici les propres expressions de Sa Majesté: « Le cardinal Pignatelli, âgé de soixante-sept ans, est d'une des premières maisons de Naples. Son grand-père était gouverneur de Catalogne et son père grand d'Espagne. Il a passé par les nonciatures de Florence, de Pologne et de Vienne, et il y a acquis de l'expérience. Il a du bon sens, mais il s'est *peu appliqué aux sciences*. Sa vie a toujours été bien réglée, son humeur douce et bienfaisante; et dans l'accès que sa charge de maître de chambre lui donnait auprès du pape, il a toujours parlé en homme de bien sur les affaires de la régale, il a tâché de porter l'esprit de Sa Sainteté aux accommodements, et il a plusieurs fois cherché les occasions de lui parler sur ce sujet. Quoiqu'il soit napolitain, non seulement Sa Majesté ne lui veut pas donner l'exclusion<sup>1)</sup>, mais elle ordonne au sieur de Lavardin de concourir à son exaltation, à laquelle les Espagnols pourraient bien s'opposer (?) à cause de sa naissance et de son pays, quoiqu'il n'ait point d'ennemis et que tout le monde soit persuadé de sa douceur et de son honnêteté<sup>2)</sup> ». S'il n'avait point d'ennemis, comment en aurait-il eu parmi les Espagnols? Et dès lors comment ceux-ci se seraient-ils opposés à son élection?

Lorsque Lavardin se rendit à son ambassade de Rome, il laissa Bologne sur sa gauche. Le frère du nonce de Paris, qui était alors le cardinal Ranucci, se précipita sur son passage pour lui offrir ses hommages, lui dire son regret de n'avoir pas l'honneur de le recevoir dans son palais à Bologne, et le saluer en même temps au nom du cardinal Pignatelli, qui était toujours légat dans cette ville. « Il me dit, écrivit Lavardin le 20 octobre 1687, que ce cardinal avait envoyé des régals magnifiques chez lui, où il croyait que je devais loger. A quoi je répondis assez froidement en ces termes: C'est trop pour Lavardin et trop peu pour l'ambassadeur du plus grand roi du monde, et ne dis pas un seul mot sur la prétendue civilité du cardinal, qu'il disait m'attendre pour me servir (qui est le terme

<sup>1)</sup> Une seconde main a écrit en marge: « Ny exclusion ny inclusion ».

<sup>2)</sup> *Ibid.*, T. 307, p. 91-102.

d'Italie), sachant qu'il ne devait pas rendre tout ce qui est dû au caractère dont j'ai l'honneur d'être revêtu<sup>1)</sup>.

Ce n'est qu'au mois de décembre de cette même année que le cardinal passa de la légation de Bologne à son archevêché de Naples. Chemin faisant, il s'arrêta naturellement à Rome, vit le pape et l'entretint des affaires de France. D'après le cardinal d'Estrées, il en aurait parlé à Sa Sainteté en termes excellents, mais sans obtenir d'elle d'autre réponse que c'était la cause de Dieu et qu'il en aurait soin<sup>2)</sup>.

Le 5 juillet 1689, le cardinal d'Estrées envoya à Louis XIV un nouveau mémoire sur les sujets papables en vue de l'imminence d'un conclave, Innocent XI étant sur le point de mourir. Le cardinal Pignatelli y figure comme ayant soixantequinze ans, c'est-à-dire parmi les candidats les plus âgés. Le cardinal d'Estrées ajoute: « Il paraît baissé d'esprit et de mémoire ». Il était cependant déjà si bas auparavant! « Du reste, dit encore le cardinal d'Estrées, son naturel est doux et honnête, mais sa médiocre capacité le rendrait toujours dépendant de ceux qu'il admettrait dans sa confiance ; par lui-même il ne chercherait que le repos. *Il est Napolitain et sujet d'Espagne*<sup>3)</sup>.

Evidemment le cardinal d'Estrées lui était cette fois moins favorable que précédemment. Cette note produisit son effet; car Louis XIV, dans le mémoire qu'il remit le 26 août suivant au duc de Chaulnes, s'exprima ainsi: « Sa Majesté ne pourrait aussi agréer l'élection du cardinal Pignatelli, napolitain : car, quoiqu'il ait parlé en homme de bien sur les affaires de la régale et qu'il se soit bien conduit aussi dans ses nonciatures de Vienne et de Florence, néanmoins son grand-père ayant été gouverneur de Catalogne et son père grand d'Espagne, *il n'est pas de la prudence de Sa Majesté de concourir à son élection*, non plus qu'à celle du cardinal Capisucchi, romain et religieux de l'ordre de Saint Dominique, fort attaché à l'Espagne<sup>4)</sup> ».

Pendant le conclave, le 2 septembre, le cardinal d'Estrées revint sur son appréciation du 5 juillet ; il écrivit directement

<sup>1)</sup> Dépêche au roi, p. 157-162.

<sup>2)</sup> Le cardinal d'Estrées au roi, le 9 décembre 1687; T. 306, p. 150-162.

<sup>3)</sup> *Ibid.*, T. 322, p. 233-266.

<sup>4)</sup> *Ibid.*, T. 323, p. 1-26.

à Louis XIV pour louer la bonté, la douceur et la charité « très-particulières » de ce cardinal, et pour lui répéter qu'étant Napolitain, il ne serait vraisemblablement pas favorisé par les Espagnols. « Je ne vois pas de cardinal de la faction d'Innocent XI, ajouta-t-il, qui reçût moins de contradiction. D'ailleurs il est âgé de soixante-dix-huit ans. Personne n'a répondu d'une manière plus ouverte et plus cordiale à ce que je lui ai dit de la part de Votre Majesté<sup>1)</sup> ». Don Livio en fit la proposition directe au cardinal d'Estrées, qui opina qu'on pouvait lui « répondre agréablement en toute sûreté<sup>2)</sup> ».

La critique que l'on publia à Rome, pendant le mois d'août, immédiatement après la mort du pape, sur tous les membres du sacré-collège, fut assez mordante à son endroit. Son quatrain était le vingt-sixième sur soixante et ainsi conçu :

« Multi messores, famulorum turba perampla.  
Inque domo Domini mansio multa nimis.  
Quis pro tot panes, pro tantis quis coqueat escas?  
*Olla* necesse ingens, ollula nulla satis<sup>3)</sup>. »

« Nombreux sont les moissonneurs, considérable est la foule des serviteurs; et dans la maison du Seigneur la place est trop spacieuse. Qui fera cuire pour tant de monde des pains et des vivres? Une grande marmite est nécessaire; mais quant à une *petite marmite*, aucune ne saurait suffire. »

C'est cependant dans cette *petite marmite insuffisante* que la papauté devait faire cuire la pâtée de ses fidèles pendant onze ans, de 1691 à 1700; et c'était sous ce vieux pape, « baissé d'esprit et de mémoire » et dominé par son entourage, que Louis XIV devait terminer sa plus grande lutte contre Rome par une défaite humiliante. Quand la France comprendra-t-elle enfin sa propre histoire?

E. MICHAUD.

---

<sup>1)</sup> *Ibid.*, T. 325, p. 4-74.

<sup>2)</sup> Mémoire du cardinal d'Estrées à M. de Chaulnes, le 30 septembre 1689; T. 323, p. 135-153.

<sup>3)</sup> *Ibid.*, T. 326, p. 318-325. — Pignatella ollula.